

**Province de Québec
Municipalité de Poularies
District d'Abitibi-Ouest**

Le 2 juillet 2019

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Poularies, tenue à la salle du conseil, mardi le 2 juillet 2019, à 20 h, formant quorum sous la présidence du maire, M. Pierre Godbout, et à laquelle sont présents :

MM. les conseillers Réal Rancourt, Claude Laroche et Vital Carrier
M^{mes} les conseillères Diana Bruneau et Priscillia Lefebvre

Était absent M. le conseiller Hugh Fortier

M^{me} Katy Rivard secrétaire-trésorière/directrice générale assiste également à l'assemblée.

Le maire, M. Pierre Godbout, souhaite la bienvenue à tous et déclare la session ouverte.

2019-07-90 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Priscillia Lefebvre et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit adopté tel que rédigé.

2019-07-91 Adoption du procès-verbal du 3 juin 2019

Les conseillers ayant reçu copie du procès-verbal en ont dispensé la lecture. Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Réal Rancourt et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 juin 2019 soit adopté tel que rédigé.

2019-07-92 Approbation des comptes

Il est proposé par Claude Laroche, appuyé par Vital Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer qui s'élèvent au montant de 75 875.87 \$ présentés par la secrétaire-trésorière soient acceptés tel que présentés.

2019-07-93 Rapport trimestriel

Il est proposé par Vital Carrier, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le rapport trimestriel pour la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2019 présenté par la secrétaire-trésorière/directrice générale soit adopté tel que présenté.

2019-07-94 Achat d'un débroussailleuse

Il est proposé par Diana Bruneau, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser la dépense pour l'achat d'une nouvelle débroussailleuse, la dépense autorisée est d'un maximum de 1 000 \$.

Réparation du chapiteau

Ce sujet remis à une séance subséquente.

2019-07-95 Levée de l'assemblée

Il est proposé par Réal Rancourt, appuyé par Claude Laroche et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'assemblée soit levée.

Maire _____ **Sec.-très./dir. gén.** _____

Je, Pierre Godbout, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'art. 142 (2) du Code Municipal.